

 CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence

 www.cfppa-bourg-les-valence.fr

 04 75 83 23 10

 cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr



Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029



OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

Concevoir un itinéraire de production cohérent adapté à la situation locale et réaliser en pratique les travaux en verger.

Objectifs opérationnels :

- Elaborer l'itinéraire technique d'une production fruitière
- Mettre en œuvre des opérations liées à la production fruitière (plantation, tailles, déclenchement de récolte, irrigation, protection des cultures, fertilisation...)

CONTENU DE LA FORMATION

Jours 01 à 05 :

- Spécificités des variétés fruitières et quelques éléments de réglementations de base
- Objectifs de la Taille, point global sur les techniques de taille
- Physiologie du cerisier/ taille de formation et de fructification des cerisiers (gobelet/mur fruitier)
- Physiologie du pommiers/Taille de formation (salsa/centrifuge)/Tailles de fructification (salsa/centrifuge)
- Premières bases théoriques pour la mise en place d'un verger agroécologique

Jours 06 à 10 :

- Biologie et botanique des arbres fruitiers
- Les étapes de la création variétale : techniques de base/les pépinières
- Conditionnement et stockage –cahiers des charges //types de valorisation des produits
- Observation des arbres/cultures /maladies et ravageurs—prophylaxie
- La création d'un verger : plantation et la réalisation d'un projet en arboriculture

Jours 11 à 15 :

- Le greffage et surgreffage, divers modes de greffage
- Adaptation de sa démarche aux contraintes économiques, à la situation environnementale et réglementaire : impact du climat etc...
- Observation de cultures /maladies et ravageurs—prophylaxie
- Mettre en place sa propre conduite de production en cultures fruitières
- Réaliser son projet en arboriculture



LIEU : Locaux du CFPPA



DURÉE : 105 heures



EFFECTIF

- Minimum : 6
- Maximum : 16



PROCHAINES SESSIONS :

- Du 10 au 14 février 2025
et
- Du 17 au 21 mars 2025
et
- Du 07 au 11 avril 2025
.



PUBLICS CONCERNÉS :

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle



taux de satisfaction
(2023-2024)



taux de réussite
(2023-2024)



CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel

Prérequis : Etre majeur / Avoir un projet d'installation en arboriculture / Connaître la production arboricole (en formation BPREA ou expérience professionnelle) .

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : en fonction des effectifs, nous consulter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Visites, témoignages...
- Travaux pratiques
- Travaux individuels
- Travaux de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par entretien d'explicitation d'une situation professionnelle réalisée en cours de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises
UCARE validant la capacité C6 du BPREA .

RYTHME DE LA FORMATION

105 heures

Du 10 au 14 février 2025

et



Du 17 au 21 mars 2025

et

Du 07 au 11 avril 2025

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Activité pédagogique
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

